

# Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social (ASMS)

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

MFR DE CASTELNAU CHALOSSE  
VIER Virginie  
05.58.98.54.28  
virginie.vier@mfr.asso.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

### Conditions d'accès :

Conditions d'admission Dossier de candidature Personnes ayant un CAP ou BEP ou BAC sans spécialité particulière Personnes en reconversion professionnelle Demandeurs d'emploi et ou salariés du secteur médico-social..

### Prérequis pédagogiques :

Pré requis La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire  
Accessible aux personnes handicapées  
Moyens pédagogiques : L'établissement met à disposition des stagiaires - une salle de classe équipée : tables et chaises, tableau, vidéoprojecteur et ordinateur - une salle informatique (18 postes en réseau), - du matériel audiovisuel, - du matériel de nettoyage (auto laveuse etc.), - internant ,chambre Méthodes : ? Active, Mise en situation professionnelle ? Interrogative... Séquences de cours, étude de situations, documents pédagogiques, techniques d'animation variées, vidéos, interventions de professionnels, explicitation de l'expérience, accompagnement individuel dans l'élaboration du dossier professionnel (DP) Modalités : Présentiel, à distance, expérientiel (période en milieu professionnel), mode projet, autoformation accompagnée.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

## Objectif de la formation

Préparer en 4 mois une formation qualifiante du titre professionnel d'agent de service médico-social. Le Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social est une certification de niveau 3 (niveau BEP/CAP, ancien niveau V). L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations des structures médico-sociales. Etre agent de service médico-social, c'est : Réaliser le nettoyage et le bio nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents, Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement, Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé, Établir une relation attentive de proximité en fonction des capacités et des potentialités de la personne, Soutenir et favoriser la communication et l'expression de la personne, Participer à son bien-être physique et psychologique Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions. En fin de service l'agent de service médico-social renseigne le support de traçabilité. Il participe aux réunions de transmissions pluriprofessionnelles. Il transmet toute observation liée à un état inhabituel du résident au personnel soignant et participe à la traçabilité des comportements perturbateurs habituels du résident. Il partage des informations utiles à la mise à jour du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) du résident. Il a une obligation de discrétion professionnelle. L'emploi exige une station debout prolongée avec un rythme de travail soutenu. Le travail peut s'exercer en horaires décalés ou coupés, tous les jours de la semaine, y compris le weekend, les jours fériés et parfois la nuit.

## Contenu et modalités d'organisation

Une formation en alternance entre la MFR et l'entreprise sur 4 mois (581 heures soit 16 semaines) accessible sous statut de stagiaire de la formation professionnelle ou contrat d'apprentissage. Contenu de la formation 1. Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents ; Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires ; Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces. 2. Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement ; Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement ; Contribuer au service des repas des résidents. 3. Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé ; Accompagner le résident dans ses déplacements ; Accompagner le résident à prendre son repas et à boire. Compétences transversales de l'emploi : - communiquer avec le résident, les visiteurs et l'équipe pluriprofessionnelle ; - respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement ; - mettre en oeuvre des modes opératoires et des protocoles en vigueur dans l'établissement. Les semaines à la MFR sont composées des modules suivants : Module 1 - Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents Module 2 - Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé Module 3 - Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement Module 4 - Préparer la certification Module 5 - Gestes et postures- SST Evaluation de la formation Les épreuves de l'examen se déroulent de la manière suivante : - Une mise en situation professionnelle qui se compose de 4 parties indépendantes : Nettoyage d'un sanitaire ; Bio nettoyage d'une chambre ; Réfection d'un lit ; Collation) - Entretien final : Échange avec le jury. Il s'articule autour du dossier professionnel réalisé par le candidat en amont

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte  
Commentaires sur la parcours personnalisable Suivant planning établit

## Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de service médico-social - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

### Suite de parcours

établissement médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en perte d'autonomie, établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), petite unité de vie (PUV), résidence autonomie, accueil de jour, établissement médico-social d'accueil ou d'hébergement des personnes en situation de handicap, entreprise assurant l'externalisation du nettoyage et du bionettoyage dans les établissements médico-sociaux.

## Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation          | Ville                   | Organisme de formation    | Type d'entrée | CPF          | Modalités   |
|--------------|-----------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------|--------------|-------------|
| 00320995     | du 17/10/2022 au 16/06/2023 | Castelnau-Chalosse (40) | MFR DE CASTELNAU CHALOSSE |               | Non éligible | Contrat pro |

00341300

du 11/09/2023 au  
21/06/2024

CASTELNAU  
CHALOSSE  
(40)

MFR DE  
CASTELNAU  
CHALOSSE

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC

00341549

du 11/09/2023 au  
21/06/2024

CASTELNAU  
CHALOSSE  
(40)

MFR DE  
CASTELNAU  
CHALOSSE

Non  
éligible

Contrat  
app